

## Avant-propos

Le rapport qualité-prix est important pour le consommateur afin qu'il puisse faire le choix le plus satisfaisant. Sur certains marchés, la différence qualitative entre les services ou produits est tellement faible que les consommateurs peuvent, sans inconvénients, opter pour les offres plus avantageuses. C'est par exemple le cas pour l'électricité et le gaz mais, selon Test-Achat, également pour certains biens de consommation courante.

Compte tenu de l'importance pour le consommateur, je salue cette étude sur le lien entre les honoraires d'audit et la qualité de l'audit en Belgique. C'est la première fois qu'une étude empirique belge est consacrée à ce sujet. Cette étude fournit des informations utiles tant aux utilisateurs de services fournis par les réviseurs d'entreprises qu'aux fournisseurs de tels services.

Pour les réviseurs d'entreprises la qualité est essentielle. Les entreprises et les comités d'audit attachent, en effet, beaucoup d'importance à la qualité du service fourni et à la réputation du fournisseur <sup>(1)</sup>. L'étude montre qu'il est difficile d'arrêter une définition univoque de la qualité du service fourni. Selon la littérature examinée par les auteurs de l'étude, l'audit pourrait même être un « service de confiance ». Cela signifie que le fournisseur connaît mieux que le client même la qualité qui convient au client. Selon la littérature, cela aurait pour effet que la concurrence tarifaire pourrait avoir une influence négative sur la qualité d'audit. La pression sur les prix pourrait inciter les fournisseurs à diminuer le nombre d'heures d'audit. Du point de vue social, la qualité du révisorat d'entreprises est également liée à l'expertise et l'indépendance.

L'étude constate concrètement qu'en Belgique, un lien existe entre les honoraires d'audit et la qualité d'audit. Bien que les auteurs soulignent que les résultats doivent être interprétés avec prudence, des honoraires très bas pourraient avoir un impact négatif potentiel sur la qualité. En Belgique, la « sous-évaluation des prix » est plutôt rare et, même si c'est le cas, cela prend plutôt des proportions faibles. L'étude affirme qu'il est important que les autorités publiques et les instances disciplinaires de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises continuent à accorder une attention particulière à la « sous-évaluation des prix ».

Il est également démontré que de nombreuses entreprises paient un prix élevé pour leurs services d'audit. Selon l'étude, ces honoraires élevés constituent également une menace potentielle pour la qualité. Les auteurs affirment qu'en cas d'honoraires d'audit très élevés, l'auditeur souhaite ne pas perdre le client et que dès lors un risque de perte d'indépendance se pose. La « surévaluation » devrait, selon moi, être encore plus un point à surveiller par les autorités publiques et l'Institut des Réviseurs d'Entreprises étant donné qu'elle ne porte pas uniquement atteinte à la compétitivité (par les frais élevés), mais également à la crédibilité des entreprises belges.

Tout comme dans d'autres secteurs, le marché de l'audit doit également poursuivre des prix honnêtes et corrects. La qualité des travaux d'audit ne pourra qu'en profiter.

Johan VANDE LANOTTE

Vice-premier ministre et Ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord

(1) OXERA (2007), *Ownership rules of audit firms*, report for DG Internal Market of the European Commission.